

AXE 5

COMPORTEMENTS ET LIEN SOCIAL

responsable : Claude Gauvard

Les thèmes abordés dans le cadre de cet axe peuvent se ranger sous la rubrique « converser » au sens médiéval du terme, ce qui suppose le fait de vivre ensemble, de définir des interactions, mais aussi de se référer à un certain nombre de normes individuelles et collectives susceptibles de secréter l'ordre et de le maintenir. Le séminaire qui sert d'appui à cet axe, dirigé par Robert Jacob et Claude Gauvard (séminaire SR 4), a tenté de cerner les différents aspects de cette conversation qui est rarement employée sans être qualifiée d'honnête ou de déshonnête, ce qui implique immédiatement un jugement par les yeux des autres, de façon formelle, par le biais de la justice, ou de façon dite informelle, par le regard des autres et la définition de la *fama*. L'un des points de difficulté étant de comprendre comment ces deux modes de jugement peuvent ou non se recouper.

Après avoir consacré plusieurs années aux rituels judiciaires, à l'expression des émotions, le séminaire a pris pour thème en 2003-2004 « Information, parole et vérité », thème qui s'est prolongé en 2004-2005. Les années 2005-2007 ont été consacrées à « User de la force », puis les années 2007-2009 traitent d'une histoire de l'honneur vers laquelle convergent les différentes analyses du lien social.

A. HISTOIRE DE LA JUSTICE [responsable : Robert Jacob]

C'est le thème fondateur de l'axe, qui a été constamment renouvelé grâce à l'apport des jeunes chercheurs. Il a surtout porté sur la régulation judiciaire opérée au nom de l'État, du XII^e au XV^e siècle. Elle s'opère dans le cadre édénique d'une société pacifiée, mais sur fond de tumultes. De la rixe à la vengeance, de la vengeance à la révolte, des spasmes de la guerre féodale de château à château aux dévastations des bandes prédatrices et à la guerre nationale, la violence est largement pratiquée et tolérée. Rien de tout cela, cependant, n'empêche une juridiction comme le Parlement d'augmenter d'année en année le volume des causes qu'elle enrôle. Ni les professions judiciaires, avocats, procureurs, greffiers, de se développer et de conforter continuellement leur implantation dans les villes.

Le propos a été de cerner le développement de la régulation judiciaire dans son rapport à toutes les formes de violence, si possible sans en excepter aucune : violence de l'appareil judiciaire lui-même, orientée vers l'obéissance du justiciable (arrestation, détention, torture, saisie) ou le châtement (supplice) ; violences dites « privées » sur les biens (rescousse, prise de gages) ou sur les personnes (de la rixe à la vengeance) ; violences qui occupent l'« espace public », de la révolte à l'assassinat politique et à la guerre. Il s'est agi surtout de cerner des articulations et de saisir les clefs des coexistences : comment ce qui, de nos jours apparaît comme « ordre » ou « désordre », respect ou mépris de la vie humaine, justice triomphante ou justice bafouée, comment tout cela peut tenir dans la même société ? Et, en outre, comment tout cela peut-il participer d'une dynamique du changement social dont l'aboutissement, à la fin du Moyen Âge, serait un État plus fort et peut-être même plus juste ?

Ce programme a rassemblé en priorité ceux dont les travaux ont porté sur des sujets voisins : typologie et symbolique des violences au service du droit (Robert Jacob), violence licite et violence illicite (Claude Gauvard), formation d'un champ juridique inédit, qu'on peut appeler champ « civil-pénal » et que caractérise la prison pour dette (Julie Mayade-Claustre), construction du régime pénal des infractions contre les biens (Valérie Toureille), répression ou liberté de la parole publique (Corinne Leveleux), genèse des encadrements judiciaires locaux (Sébastien Hamel, Pierre Prétou), concurrence entre les coercitions étatiques, seigneuriales et religieuses (Julien Demade, Véronique Beaulande).

-Outre le séminaire annuel, plusieurs membres de cette équipe ont déjà testé différentes approches lors de la rencontre internationale qui a eu lieu à Québec, en septembre 2004, sur le *monde des petits officiers de justice*, particulièrement mal connu.

-Claude Gauvard et Robert Jacob ont participé au colloque de Cerisy, organisé par Pierre Ansart et Claudine Haroche sur *Le sentiment et le politique* en septembre 2005, paru en 2007 chez Champvallon, ce qui leur a permis de faire le point sur les recherches antérieures relatives aux émotions et la justice. (bibliographie ACT 108)

-Claude Gauvard a organisé en janvier 2004, à l'École française de Rome une rencontre internationale sur *l'Enquête au Moyen Âge* (24 participants) qui avait pour objet de ne pas limiter la recherche à la justice pénale. Plusieurs membres de l'axe ont présenté une communication à cette rencontre (Olivier Canteaut, Claude Gauvard,

Robert Jacob, Olivier Mattéoni, Yann Potin). Les actes sont en cours de publication et doivent paraître à l'automne 2008 aux publications de l'EFR. (bibliographie DO 28, ACT 111, ACT 216 et ACT 309)

-Claude Gauvard a participé à l'organisation du Colloque « Femmes criminelles, de l'Antiquité à nos jours » qui s'est tenu à Paris 1, en collaboration avec les historiens de l'UFR d'Histoire, les historiens de l'art, les plasticiens et les juristes, les 7 et 8 mars 2008. La mise en place d'une exposition itinérante a accompagné ce colloque (Galerie Vivienne, Cour de Cassation, Musée de la Préfecture de Police, Poitiers, Lille, Marseille). Un catalogue a été publié à cette occasion : *Éternelles coupables. Les femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, dir. Myriam Tsikounas, Paris, éd. Autrement, 2008.

-Claude Gauvard a participé, au nom du LAMOP, au Colloque sur la « Mémoire judiciaire » (mars 2008), en collaboration avec l'Université Paris2 et le Centre d'études juridiques des Archives nationales.

-Une enquête sur la vengeance est en cours et devrait être terminée en 2009. Elle fait suite à celle qui s'est tenue à l'École Française de Rome en 2003 et qui portait sur la vengeance de la fin de l'Antiquité au XII^e siècle. Elle a comme objectif de ne pas couper l'étude à la fin du Moyen Âge, mais de l'envisager sur le temps long, entre 1200 et 1800, à un échelon européen. Les rencontres internationales sont organisées en étroite collaboration avec Andrea Zorzi (Florence). Elles se sont déroulées en trois phases :

-Le 31 mai 2007 : une première table ronde internationale a eu lieu à Paris, sur « L'expression de la vengeance », avec une étude comparée selon les pays.

-Les 25-28 septembre 2008 : une seconde table ronde internationale aura lieu à Pescia (Italie), sur l'étude des rituels et des acteurs de la vengeance.

-Fin septembre 2009 : une troisième rencontre aura lieu en France pour traiter de l'évolution de la vengeance du Moyen Âge à la fin de l'époque moderne. Elle sera organisée avec des modernistes (en particulier Hervé Drévilion (Université de Poitiers) et Pierre Serna (Paris1, Centre de la Révolution française). S'agit-il d'un recul ? D'une transformation de ses formes ? Quels liens peut-on établir entre vengeance et civilisation des mœurs ?

Les principales communications de ces trois séances seront publiées.

B. INFORMATION, OPINION ET ESPACE PUBLIC [responsables : P. Boucheron et N. Offenstadt]

Ce sous-axe, dans la continuité des travaux qui ont été faits ou qui sont en cours sur l'histoire de l'information et de l'opinion au Moyen Age, a lancé et terminé une enquête collective sur *L'espace public au Moyen Age*. Elle a fait le point sur une historiographie controversée et lancé de nouvelles pistes. Il s'agissait de définir les conditions de pertinence de la notion pour le Moyen Age à travers une série de travaux empiriques, pour aboutir à deux ouvrages collectifs qui sont en cours de réalisation. L'un porte sur la comparaison entre Moyen Âge et époque contemporaine et doit paraître aux Editions Complexes. L'autre, sur les formes médiévales de l'espace public doit paraître aux PUF, Collection Le Nœud Gordien.

Ces ouvrages sont issus de quatre ateliers, sous la forme de journées d'études (colloques C 2, C 8, C14, C 18 et C 29) dans le cadre élargi du séminaire, qui se sont tenus en 2004, 2005, 2006 et 2007. Ils se fixent pour objectif de faire le point sur la notion, dans une très large perspective.

Les travaux de ce sous-axe se sont développés en lien avec le projet lancé par Martine Charageat sur le thème « donner son avis au Moyen Age », (première rencontre à Toulouse, le 25 mars 2005), et avec celles de Corinne Leveux, sur l'opinion commune, dans le cadre de l'Université d'Orléans (histoire du droit) et de l'IUF, ainsi qu'avec l'axe sur la Genèse de l'Etat moderne.

Enfin, l'enquête sur les registres de délibération des villes et l'information à la fin du Moyen Age se poursuit (thèse soutenue de Xavier Nadrigny sur l'information à Toulouse et thèse en cours de Julien Briand sur l'information à Reims à la fin du Moyen Âge).

C. GENRE ET SOCIÉTÉ [responsable : Didier Lett]

Ce sous-axe permet d'apporter une dimension supplémentaire à la réflexion générale sur les comportements, les interactions et la production de normes en prenant en compte le « sexe social » des acteurs, en montrant comment se construisent les catégories du masculin et du féminin.

La *gender history* pratiquée dans ce sous-axe n'est pas enfermée dans une théorie globalisante qui expliquerait tout, mais intégrée et confrontée à d'autres types de relations socioculturelles. Le genre est pris comme un critère de distinction parmi d'autres aux côtés d'autres critères opératoires (âge, génération, ordre, classe, condition sociale, appartenance urbaine ou rurale, religion, parenté, etc.). Les écarts de comportements homme/femme en effet, ne doivent pas nécessairement être analysés par rapport à une identité féminine et masculine : ils peuvent relever d'autres principes de différenciation. L'utilisation du genre permet une lecture du social en tenant compte du discours, de sa construction (qui parle de qui ?). Le genre devient un outil de déconstruction et permet de dépasser l'opposition homme/femme ou masculin/féminin ; il existe des masculins, des féminins ; le corps social s'étend sur un large spectre d'un pôle très féminin à un pôle très masculin et, entre les deux, il existe une grande diversité de possibles.

Il existe un vif contraste entre le dynamisme et la reconnaissance institutionnelle de la *gender history* aux États-Unis et la timidité des travaux européens, l'Angleterre et, dans une moindre mesure, la Scandinavie faisant figures d'exception. Ce constat est particulièrement vrai en histoire médiévale où très peu d'historiens et d'historiennes utilisent ce concept. Avec la *micro-storia* et la socio-histoire, l'histoire du genre appartient pourtant aux courants historiques les plus novateurs venus alimenter la recherche depuis la fin du siècle dernier. Si le terme *gender* est utilisé dès la fin des années 1960 aux États-Unis, le mot genre commence très timidement à être usité en France depuis les années 2000. Empruntant aux sociologues, les historiens français ont longtemps préféré les expressions telles que « différence sociale des sexes » ou « dissymétrie entre les sexes » ou encore « rapports sociaux de sexe », assimilant les relations entre les deux sexes à d'autres rapports sociaux.

C'est dans cette perspective que s'est tenue une journée d'étude, dont l'objectif était de dresser des bilans à l'échelle européenne, puis d'exposer quelques exemples de la manière dont se construit l'histoire du genre (colloque C 51).

Les travaux menés à l'intérieur de ce sous-axe ont également été étroitement liés à l'organisation d'un séminaire de méthodologie pluri-périodes, à l'Université Paris 1, intitulé « Hommes, femmes, masculin, féminin. Comment utiliser le genre en Histoire ? », animé par Violaine Sébillote (MC Histoire ancienne), Didier Lett (MC Histoire médiévale), Isabelle Brian (MC Histoire moderne), Geneviève Verdo (MC Histoire contemporaine), et maintenant Raphaëlle Branche. Ce séminaire et les pistes de réflexion engagées ont débouché sur l'organisation, le 12 mai 2004, d'une journée de l'École doctorale d'Histoire de Paris 1 qui a été publiée dans la revue *Hypothèses* 2005.

D'autre part ce sous-axe a toujours privilégié comme cadre d'étude, la famille et la parenté. C'est pourquoi, en association avec l'axe dirigé par Régine Le Jan, Didier Lett a dirigé deux sessions au Congrès international de Leeds, les 11-14 juillet 2005 (*Youth and Age*), consacrées aux frères et sœurs (*Sibling and Interchanges*). L'une a observé, dans les structures de la parenté et de la famille, la relation au sein d'une même génération et/ou d'un même groupe d'âge au moment des transferts patrimoniaux lors des décès et des mariages. La seconde session a proposé des contributions sur les liens affectifs, les sentiments, les émotions à l'intérieur des fratries. Cette participation collective, subventionnée par le laboratoire, a été l'occasion pour de jeunes doctorantes (Caroline Jeanne et Laurence Leleu) de faire connaître à l'étranger la qualité de leurs travaux.

Enfin, Didier Lett a terminé ses recherches sur l'étude des témoins dans le Procès de canonisation de Nicolas de Tolentino, qui a fait l'objet de son mémoire inédit présenté dans le cadre de son habilitation à diriger des recherches, soutenue le 2 décembre 2006 ; le texte vient d'être publié (OS 76).

D. MAGIE, DIVINATION ET POISON [responsable : Jean-Patrice Boudet]

Jean-Patrice Boudet a publié son habilitation à diriger des recherches, *Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, ouvrage qui a été récompensé par le 1^{er} prix Gobert de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres, 2007.

Parmi les projets qui relevaient de ce sous-axe, l'étude de Pietro d'Abano a donné lieu à une journée d'études en 2006 (colloque C 21). Elle constitue la première étape d'un programme de recherches et d'une série de rencontres sur le thème « Science et magie du Moyen Âge à la Renaissance », organisées en collaboration entre le LAMOP, l'EPHE, l'ACI « Histoire des savoirs » et l'École Française de Rome.

THÈSES SOUTENUES DANS LE CADRE DE L'AXE

Outre les habilitations mentionnées pour la période considérée (Jean-Patrice-Boudet et Didier Lett) et la soutenance de HDR d'Olivier Mattéoni, prévue en décembre 2008, 11 thèses de doctorat d'Histoire de l'Université Paris 1 ont été soutenues dans le cadre de l'axe entre 2004 et 2008 :

1. Christine Bellanger, L'iconographie du Christ aux outrages en Occident à la fin du Moyen Âge (2005)
2. Olivier Canteaut, Gouvernement et hommes de gouvernement sous les derniers Capétiens (2005)
3. Hubert Carrier « Au surnom cognoit on l'homme ». Le surnom des rois et des princes comme outil de mémoire et de légitimation, XI^e-XV^e siècle (2005)
4. Philippe Charon, Princes et principautés au Moyen Âge. L'exemple de la principauté d'Evreux, 1298-1412 (2006)
5. Emilie Cottreau, La copie et les copistes français de manuscrits aux XIV^e et XV^e siècles. Etude sociologique et codicologique (2005)
6. Fabrice Delivré, L'évêque du premier Siècle. La papauté et l'office de primat-patriarche dans l'Occident médiéval, fin XI^e-début XVI^e siècle (2006)
7. Sébastien Hamel, La justice d'une ville : Saint-Quentin au Moyen Âge (2005)
8. Xavier Nadrigny, Information et espace public à Toulouse à la fin du Moyen Âge, vers 1330-1444 (2006)
9. Pierre Prétou, Justice et société en Gascogne à la fin du Moyen Âge, 1360-1526 (2004)
10. Bénédicte Sère, *Amicitia in libris ethicorum*. Le fonctionnement des commentaires de l'Ethique à Nicomaque sur le thème de l'amitié, XIII^e-XV^e siècle (2004)

11. Valentine Weiss, Cens et rentes à Paris au bas Moyen Âge : documents et méthodes de gestion domaniale (2005).